

MOURAD BOUKELLA (*)

«Le pouvoir alimentaire mondial en question»**Ouvrage collectif: Jean Pierre Bertrand et coll. Edition Economica 1997.**

Les auteurs abordent, dans ce petit ouvrage, les perspectives de l'alimentation au niveau mondial: comment évoluera la situation alimentaire dans les pays les plus pauvres et donc leur dépendance vis-à-vis des grandes puissances agroalimentaires mondiales, les Etats-Unis et l'Union Européenne? Comment peuvent évoluer les politiques et stratégies de ces derniers pays? Continueront-ils, comme par le passé, à utiliser le pouvoir alimentaire dont ils disposent comme moyen de pression internationale et de domination?

Les auteurs notent que, malgré les progrès réalisés dans le monde depuis trois décennies en matière d'alimentation et de nutrition (notamment en Asie à la faveur de la Révolution verte), des tensions persistantes subsistent encore dans beaucoup de pays en développement, particulièrement en Afrique sub-saharienne. Dès lors, le risque est grand de voir les puissances détentrices de l'arme alimentaire l'utiliser contre les pays pauvres dans le but de leur arracher des concessions d'ordre économique, territorial, politique ou idéologique. Mais, font-ils remarquer, l'efficacité de l'arme alimentaire est subordonnée à de nombreuses conditions qu'il n'est pas évident de pouvoir réunir aujourd'hui: d'une part, le produit alimentaire utilisé comme arme doit être de nature stratégique, c'est-à-dire essentiel, vital et non substituable. D'autre part, un bloc sans faille des principaux fournisseurs du produit doit se former autour du pays subissant la sanction alimentaire. Enfin, il est indispensable que les conséquences de la mise en oeuvre de l'arme alimentaire soient plus graves pour le pays visé que pour le pays initiateur de l'opération.

Dans les faits, cette difficulté de mise en oeuvre de l'arme alimentaire en rend l'utilisation de moins en moins fréquente dans le monde. Il semble bien qu'à la faveur de la mondialisation, la logique commerciale et le business l'emportent sur toute autre considération aux yeux des firmes et des nations engagées dans la compétition internationale. Par ailleurs, et paradoxalement, la libéralisation économique s'accompagne partout d'une espèce de «mondialisation des valeurs éthiques» perceptible, au sein des institutions internationales notamment, à travers la mise en avant des principes de droits de l'homme, de défense des libertés et de droits à la sécurité alimentaire. Ces principes compromettent, bien évidemment, la légitimité de l'emploi de l'arme alimentaire -et de toutes les autres armes d'ailleurs- susceptible

d'affamer les populations les plus pauvres dont les niveaux de vie sont déjà largement dégradés.

Cela ne signifie pas, pour autant, que le pouvoir alimentaire mondial et son usage à des fins autres qu'alimentaires relèvent désormais du passé. Les auteurs font observer que le pouvoir alimentaire prendra à l'avenir de nouvelles formes. Il cessera d'être une arme politique pour devenir une force réellement agricole entre les mains des Etats-Unis et de l'Union Européenne qui concentrent à eux deux près de 70% du marché mondial des céréales et 75% de l'aide alimentaire. De ce fait, la réponse à la déstabilisation de la situation alimentaire mondiale, à la persistance de la faim et de la pauvreté, passe nécessairement par un accord entre ces deux puissances pour une gestion concertée des marchés internationaux.

Notes

(*) Professeur, Directeur de recherche au CREAD